

Manifestation des motards en colère



Manifestation des motards en colère

Durant la journée du samedi 21 septembre plus d'une centaine de motards en colère venus du Gers et des départements voisins ont manifesté contre le contrôle technique des motos et autres deux-roues, alors même que la mesure est entrée en vigueur le 15 avril dernier. Le point de ralliement était situé à Endoumingue en matinée pour ensuite l'après-midi se rendre place de Verdun, et la place de la Libération où ils bloquèrent la circulation provoquant d'importantes perturbations dans les rues d'Auch.

Ce contrôle technique d'une validité de trois ans concerne en réalité tous les véhicules de la catégorie L. Les motos mais aussi les scooters, tricycles à moteur, cyclomoteurs et même les quadricycles, comme les voitures sans permis. "Il y a bien mieux à faire pour améliorer la sécurité et les performances environnementales des deux-roues motorisés", assure la Fédération française des motards en colère (FFMC).



IMG20240921152812.jpg